0640609P ACADEMIE DE BORDEAUX COLLEGE ALBERT CAMUS 18 BIS AVENUE DE SAINTE CROIX

64100 BAYONNE Tel: 0559550190

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 7
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30

Quorum: 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration Convoqué le : 20/09/2023 Réuni le : 28/09/2023

Sous la présidence de : Emmanuelle Jauretche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

2 CONVENTIONS - Projets Cité Educative:

- Scop Jakinola pour la mise en place d'ateliers FLE pour les élèves allophones.
- Association Libre-Plume pour travailler le lire-écrire par de la pédagogie de détour.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 19

 Pour :
 19

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0